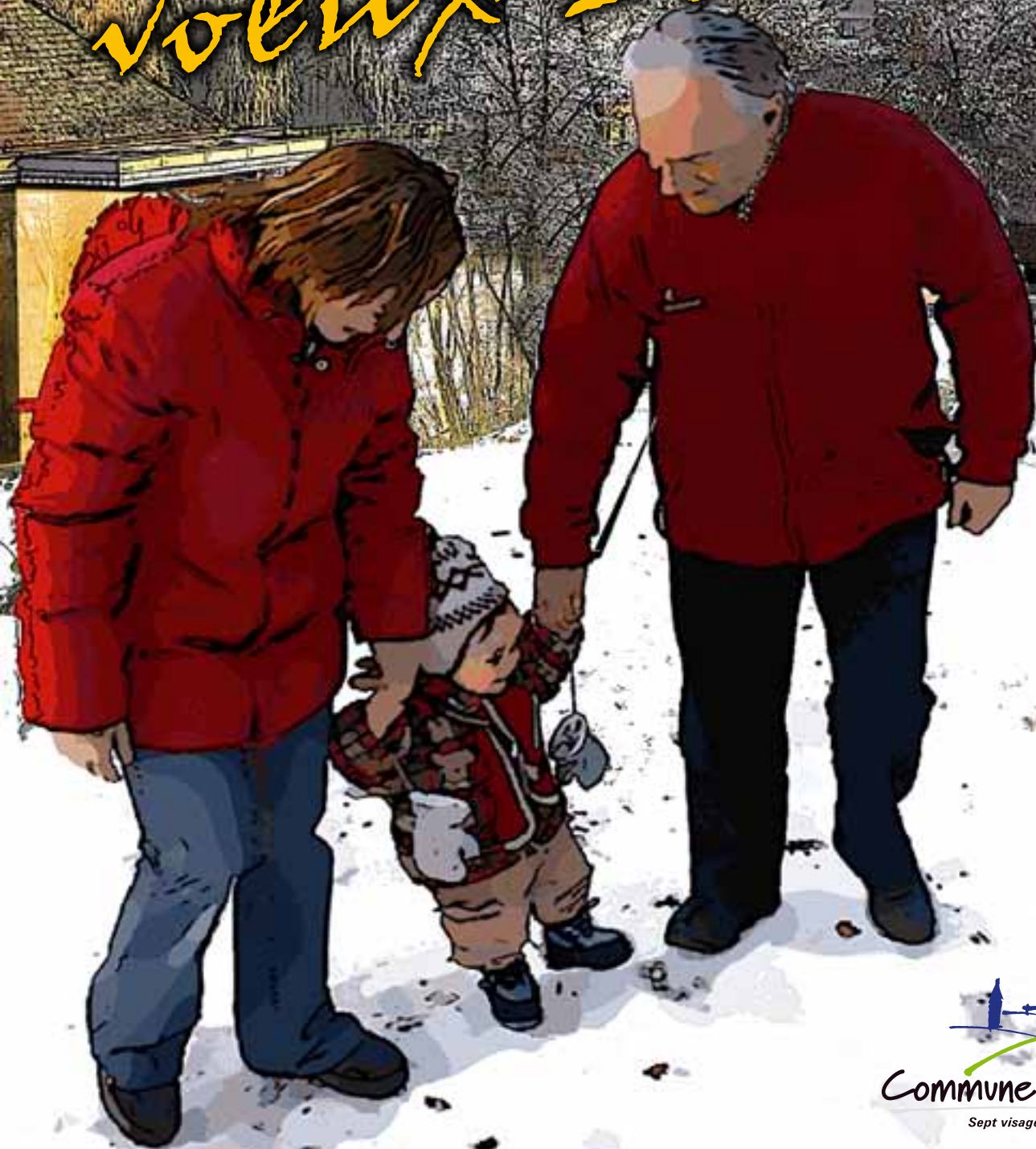


L'Echo Communal

Meilleurs
vœux 2011



L'Echo Communal
Janvier 2011

Editeur responsable
Christian BINET

Rédaction

Jean-Paul DONDELINGER
Tomaso ANTONACCI
Christian BINET
Hervé SPOIDEN
Jean-Paul DAUVENT
et les intervenants :
institutions fédérales,
club et associations

Graphisme

Hervé SPOIDEN

Photos

Hervé SPOIDEN
Jean-Paul DAUVENT
Banque d'image de la
Région Wallonne

Imprimeur

Imprimerie Lorgé



Editorial

Bellevue par André LAMBERT, Président du CPAS

3

Cpas

CPAS, nous avons déménagé

6

Allocation de chauffage

7

Social :

Pour en finir avec les idées reçues

9

T'es étudiant ? A Aubange, ton projet décolle !

11

A.I.D. La Trêve , formation ateliers français - math

11

Sport

Actualités sportives

12

Culture / Evénement :

En bref ...

16

Province, un centre de documentation consacré aux sciences humaines et sociales

19

L'EASA ouvre sa section « plongée adaptée » pour personnes moins valides

21

Harmonie Royale des Sapeurs-Pompiers d'Athus

23

Programme du Centre Culturel 1^{er} trimestre 2011

24

CLAP ! Le bureau d'accueil des tournages en Province de Luxembourg

25

Environnement

Déchets toxiques le recyclage ou la santé !

26

Tri des déchets 2009

27

Politique :

Conseils communaux des 28 juin, 20 septembre, 8 et 29 novembre 2010

28

Etat civil

31

CONVIVIALE SOUPE



**Le bar à soupe de la Maison Croix-Rouge
d'Aubange-Messancy**

**Rejoignez-nous autour d'un bol de soupe dans un lieu
d'accueil chaleureux, convivial et ouvert à tous.**

Un projet réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin
et de la Loterie Nationale

**OUVERT LE VENDREDI
DE 11H30 À 14H DÈS NOVEMBRE**

RUE DE RODANGE, 77 À ATHUS

PAF SUGGÉRÉE : 0,50 € LE BOL

Conviviale
SOUPE

CROIX-ROUGE
de Belgique





BELLEVUE

Il y a deux ans, presque jour pour jour, à l'occasion de la parution du bulletin communal de décembre 2008, j'avais dressé un état des lieux du site de Bellevue à Athus et de ses perspectives d'avenir.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

LE C.P.A.S. (Tél.: 063 / 37 20 00).

Depuis quelques semaines, le site de Bellevue a vu son activité journalière augmenter. En effet, les bâtiments existants viennent d'accueillir tous les services du C.P.A.S. dont les locaux de la rue du Village à Aubange étaient suroccupés et particulièrement mal adaptés à l'accueil des clients.

A Bellevue, même si le couloir qui dessert nos locaux garde encore une certaine austérité qui rappelle l'hôpital, l'accès est grandement facilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Tout est de plain-pied. Les services administratifs ont enfin des bureaux mieux adaptés à leurs besoins. Chaque assistant social bénéficie d'un bureau individuel et peut ainsi assurer la confidentialité des entretiens.

Tous les services assurés par le C.P.A.S. - permanences sociales, consultations juridiques, réinsertion sociale, guidance budgétaire, service des repas, primes de chauffage, - peuvent y être rencontrés. Vous trouverez par ailleurs dans ce bulletin, tous les numéros de téléphone pour contacter le service qui vous concerne.

L'A.L.E. – TITRES SERVICES (Tél.: 063 / 37 20 31).

Anciennement établie rue des Métallurgistes, elle est également hébergée dans nos bureaux, ce qui facilite les synergies en matière d'emploi, avec les services sociaux du C.P.A.S.

L'ACCUEIL MEDICAL (Tél.: 063 / 37 20 90).

Des praticiens assurent des consultations journalières dans diverses spécialisations (orthopédie, rhumatologie, O.R.L.). De multiples tentatives ont été faites afin d'amener d'autres médecins spécialistes à venir consulter. Nos démarches sont restées vaines à ce jour. Les prises de sang sont également effectuées chaque jour, pour le laboratoire.

L'Association des Patients diabétiques tient également des permanences assurées par une infirmière et une diététicienne.

Le cabinet de kinésithérapie continue ses activités avec son école du dos et sa salle de remise en forme.

Le départ de la radiologie vers des lieux plus rémunérateurs a libéré des locaux que nous avons réhabilités et que nous souhaiterions voir à nouveau occupés.

Nous entreprenons actuellement des démarches en vue d'y implanter une maison médicale. La pénurie annoncée de médecins généralistes dans les années à venir nous y incite.

LA MAISON DE SOINS PSYCHIATRIQUES (Tél.: 063 / 37 20 70).

L'institution assure l'hébergement d'une trentaine de résidents, dans une parfaite cohabitation avec tous les occupants du site.

LA MAISON DE REPOS.

C'est là l'enjeu principal des années qui viennent. En décembre 2008, j'écrivais que le C.P.A.S. venait de désigner un bureau d'architectes pour introduire un projet auprès de la Région wallonne, en vue d'accéder aux subsides sans lesquels un tel projet était irréalisable, pour une commune de notre importance.

Deux ans après, nous pouvons être assurés du subventionnement espéré. L'avant-projet, tel qu'il a été introduit, c'est-à-dire une maison de repos de 90 lits – dont 16 lits réservés à des personnes désorientées – et un centre d'accueil de jour pour 10 personnes, a reçu l'aval de Madame Tillieux, Ministre de la Santé de la Région wallonne. Cette structure sur trois niveaux sera implantée légèrement en retrait du bâtiment existant.



André LAMBERT
Président du CPAS

Les plans sont établis, les études de sol viennent d'être réalisées et nous allons entrer dans la dernière ligne droite qui, il ne faut pas se leurrer est encore relativement longue. Les délais nécessaires aux procédures administratives, aux appels d'offres, aux adjudications étant ce qu'ils sont, il faudra encore plus d'un an avant de voir les travaux débiter, soit vraisemblablement au printemps 2012.

Je pense sincèrement, que les propriétés tant architecturales que fonctionnelles du bâtiment répondront entièrement à notre attente et que la qualité de vie qui sera offerte aux résidents sera la plus belle récompense pour tous ceux qui auront œuvré à ce projet.



Avant-projet présenté par les bureaux d'architecture ETAU sprl et A.3 srl le 26/02/2010

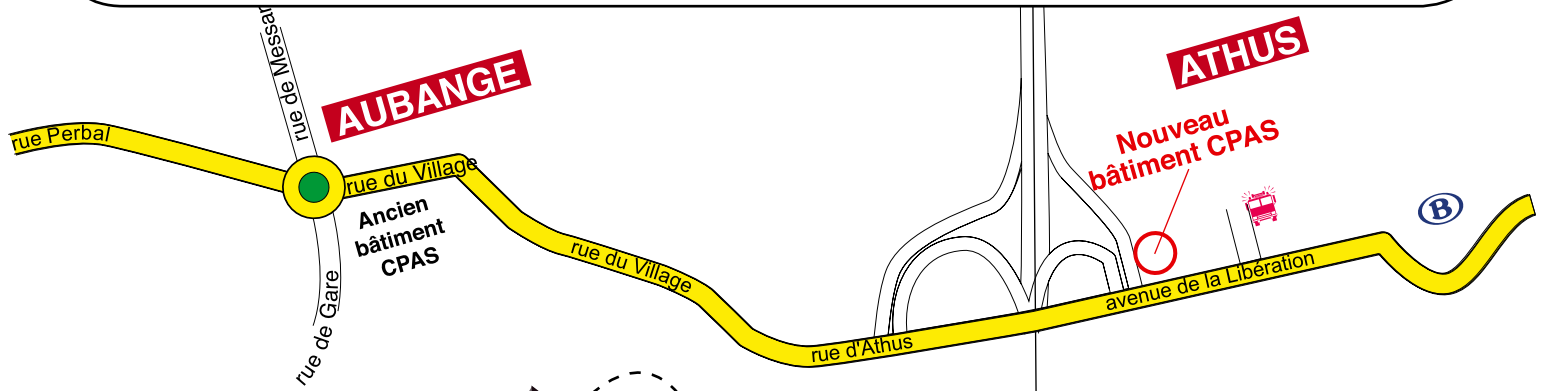
Je souhaite que l'année 2011 soit pour vous, remplie de bonheur.

André LAMBERT
Président du CPAS

CPAS, nous avons déménagé



Ce 11 octobre 2010 le Centre Public d'Action Sociale a pris ses nouveaux quartiers dans une aile de la clinique Bellevue, 39 avenue de la Libération, 6791 Athus. Plus d'espace, des locaux fraîchement rénovés afin de vous accueillir dans de meilleures conditions.



NOS NOUVEAUX BUREAUX



NOUVELLE ADRESSE

39 Avenue de la Libération,
6791 Athus

Service social

Permanence

le lundi et vendredi
de 9h30 à 11h30

NOUVEAUX NUMÉROS

Assistante Sociale

Chef de service

Colette BROCA

Tél. : 063/372003

Service social général

Aurélie DEFOSSE

Tél. : 063/372013

Catherine HERARD

Tél. : 063/372005

Amanda RIX

Tél. : 063/372009

Service Médiation de Dettes

Sylvie CLINQUART

Tél. : 063/372007

Géraldine GOOSSE

Tél. : 063/372006

Service guidance

énergétique

Morgan HAYOT

Tél. : 063/372015

Service Demandeurs d'Asile

Aurélie MOREAU

Tél. : 063/372008

Marie-Jeanne OGER

Tél. : 063/372004

Service Insertion

Socio-professionnelle

Jean-François LEHERTE

Tél. : 063/372019

Sylvie MAQUET

Tél. : 063/372014

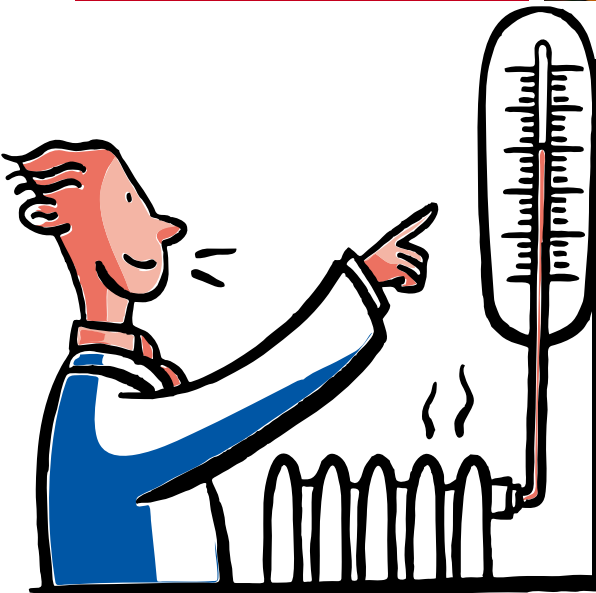
L'ACCUEIL



LE LOCAL DE LA CONTEUSE



LA SALLE DU CONSEIL DU CPAS



**ALLOCATION DE
CHAUFFAGE**

Demandes introduites après le 1^{er} septembre 2010.

Les ménages dont le revenu brut imposable est inférieur à 15.364,99 € majorés de 2.844,47 € par personne à charge peuvent prétendre à l'allocation de chauffage. Pour tout renseignement complémentaire ou introduction de votre demande, adressez-vous à votre C.P.A.S., Tél. : 063/ 37 20 00. Sur rendez-vous le lundi après midi de 14h à 15h30, le jeudi de 10h30 à 11h30.



Service **Accueil et Prévention**

Pour en finir avec les idées reçues

Les drogues sont interdites parce qu'elles sont dangereuses.

L'histoire nous apprend que les drogues ont souvent été interdites pour des raisons politiques et économiques : protection des « drogues » locales comme le vin en France par exemple, interdiction de la marijuana pour expulser les mexicains hors des USA, « Guerre commerciale » de l'opium entre la Chine et la Grande-Bretagne au début du XX^{ème} siècle...

Si les drogues étaient interdites en raison de leur dangerosité pour la santé, alors l'alcool et le tabac devraient aussi être interdits.

RAPPEL INFO !

Les contrôles s'accroissent ...

En Belgique on sanctionne à partir d'une alcoolémie de 0,5 gr/l (plus de 2 verres) et les premières contraventions approchent les 150 Euros !

Au delà de 0,8 gr/l on grimpe rapidement vers les 500 Euros, puis c'est le tribunal de police et le risque d'amendes allant jusqu'à 2000 Euros ou le retrait du permis de conduire pur et simple pour une durée définie.

A noter : Une alcoolémie de 0,5 gr/l multiplie par 2 le risque d'accident, au delà de 0,8 gr/l ce risque est multiplié par ... 10 !

Alors prudence !

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

- **Soutien** : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- **Aides** : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- **Prévention** : actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »

Michaël MATHIEU, tél : 063 / 38 87 16



Alcool : avec Bob plus de problème !

Avec Bob au volant, les accidents de la route diminuent. Surtout le week-end au retour des sorties. C'est loin d'être négligeable. Mais le slogan sous-entend pour les autres « Vous pouvez y aller, saoulez-vous ! ». Cette campagne renforce ainsi l'idée qu'il n'y a pas de fête sans consommation d'alcool. Elle peut aussi inciter, de façon détournée, à la consommation excessive des autres participants, sûrs de bien rentrer chez eux quel que soit leur état...



© Jos Balcaen, police fédérale

Nouveau cette année le CRACHE TEST (test salivaire), qui facilitera les contrôles concernant la consommation de drogue au volant... (à partir d'octobre 2010).

Vous vous posez des questions sur votre consommation d'alcool ou celle d'un proche ?

Dans le cadre des plans stratégiques de sécurité et de prévention des communes d'Arlon et d'Aubange,

Jean Mertens, Conseiller en Alcoologie formé à l'AREAT Euro-Conseil *, est à votre écoute en toute discrétion.

Sur rendez-vous : les mardis et jeudis matin de 9h00 à 12h00, et le Mardi soir de 17h00 à 20h00 au service ESPAS, rue de la caserne, 40 (angle de la rue de Seymerich) à 6700 ARLON

Permanence : le Jeudi après-midi de 14h00 à 19h00 sur le site de la polyclinique Belle-Vue, 39 avenue de la Libération à 6791 Athus

Les consultations sont gratuites ! Tél. : 0495/22 33 24

(*) Association pour la Recherche et l'Enseignement en Alcoologie et sur les Toxicomanies (France)

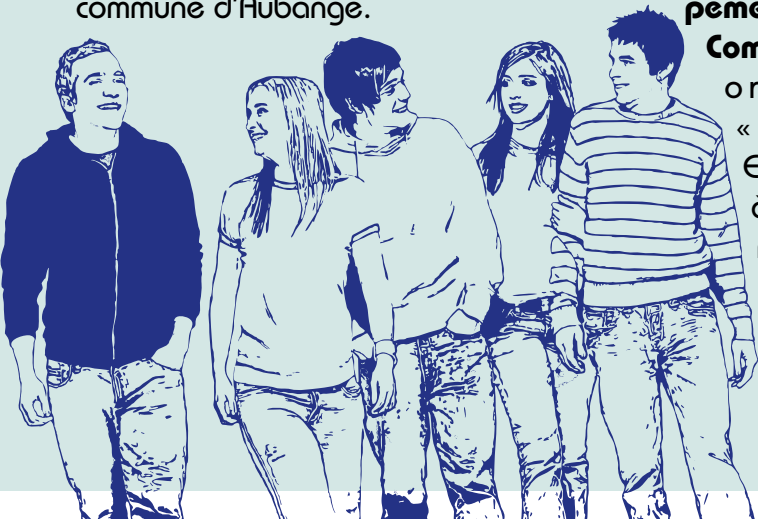
T'es étudiant ? A Aubange, ton projet décolle !

Une nouvelle occasion se présente à nous de faire se rencontrer commerçants, entrepreneurs et étudiants en commune d'Aubange.

En effet, la **Maison des Jeunes d'Aubange et Infor Jeunes Luxembourg, en partenariat avec l'Agence de développement local (ADL) et la**

Commune d'Aubange, organisent une

« **Action Jobs Etudiants** » à Aubange le mercredi 9 mars 2011 de 14 h à 17 h à la **Maison des Jeunes, 3 rue du Village à Aubange.**



Cette manifestation a pour objectif de permettre aux jeunes de rencontrer les acteurs de l'économie locale et de pouvoir décrocher un job d'étudiant en 2011.

Pour que cet événement soit une réussite, nous vous informerons également sur la législation en vigueur, nous vous proposerons des pistes de recherche de jobs et également des ateliers sur les techniques de candidature (CV, lettres de motivation, entretien d'embauche).

Besoin d'infos ? N'hésite pas à nous contacter concernant cet événement ou pour toute question touchant à l'emploi ou la formation.

ADL Aubange asbl :
 Siège social : 3 rue du Village,
 6790 AUBANGE
 Tél. : (+32) 063 38 09 48 -
 GSM : (+32) 0477 48 08 35
adl.aubange@gmail.com



- Les pourcentages
- Géométrie
- Logique

Horaires :

Durant les congés scolaires de 8h30 à 16h

ARLON : du lundi au vendredi

ATHUS : mardi, jeudi et vendredi

VIRTON : lundi, jeudi et vendredi

Avantages:

- Défraiement de 1 euro de l'heure
- Remboursement des frais de déplacement (Tarif abonnement TEC)
- Intervention dans les frais de garde d'enfants
- Entrées possibles à tout moment.

Renseignements et inscriptions

Mme Baijot
 Mutualité Chrétienne
 31 Grand rue 6791 Athus
 Tél. : 063 / 21 27 37

Avec le soutien de la Région wallonne et de la Maison de l'Emploi.
 En partenariat avec le FORÉM.



LA TRÈVE

A.I.D. LA TRÈVE, FORMATION ATELIERS FRANÇAIS - MATH PERSONNALISÉ

Tu as au moins 18 ans, tu es sans emploi, tu veux améliorer ton orthographe, retravailler ta grammaire, ou revoir les notions de base en math.

A ton propre rythme, selon un horaire qui te convient, avec un formateur présent pour t'aider.

Voici ce que nous te proposons, choisis à la carte les matières selon tes besoins.

Français

- **Orthographe Grammaire** (les noms, les adjectifs, les pluriels, les accords de base, ...)
- **Conjugaison**
- **Compréhension à la lecture**
- **Expression orale**

Mathématiques

- **Les quatre opérations**
- **La règle de trois**
- **Les mesures**
- **Les fractions**



Actualités sportives

Bilan positif pour les stages d'été 2011

Comme chaque été, le Centre Sportif Local d'Aubange a organisé ses stages sportifs. Cherchant sans cesse à s'améliorer, un plus grand nombre de stages a été proposé, offrant ainsi la possibilité à un public plus important de s'essayer à une multitude de sports encadrés par des moniteurs et animateurs compétents.

Pour les plus petits, le personnel pédagogique a proposé des stages de découvertes et d'initiations en rapport avec un thème choisi. Pour les autres, on trouvait les stages multisports où l'accent était mis cette année sur la découverte de sports nouveaux ainsi que des stages plus spécifiques comme la plongée ou le judo.

Le hike, plus physique et plus intense, a lui aussi remporté un vif succès, proposant en plus de l'orientation des activités collectives mais aussi des activités spéciales comme la plongée ou encore un parcours aventure.

Les grandes nouveautés se trouvaient dans le stage ados et le nouveau « 4 éléments » où nos jeunes se sont essayés à des sports moins connus comme le kayak dans les « rapides », une journée chez les pompiers ou encore l'initiation à la spéléologie dans nos grottes belges.

Cette offre a permis d'accueillir 270 enfants et autant dire que chacun a pu y trouver son bonheur.



Mérite sportif

La nouvelle année approche et avec elle, l'occasion de remettre à l'honneur nos sportifs et dirigeants sportifs ayant obtenu de bons résultats durant cette saison 2009-2010.

Nous vous invitons donc à rentrer d'éventuelles candidatures pour l'attribution des récompenses sportives communales pour la saison 2009-2010 (renseignez-vous au préalable auprès de votre club afin d'éviter les doubles candidatures).

Les différentes candidatures présentées doivent être faites en utilisant de préférence le document approprié* et peuvent être celles :

- d'un(e) sportif(ve) à titre individuel dont les résultats durant l'année écoulée furent particulièrement marquants ;
- d'un(e) sportif(ve) ou d'un(e) dirigeant(e) dont la correction, le fair-play ou le dévouement aura été particulièrement remarquable durant la saison sportive écoulée ou sur toute la durée de sa carrière ;
- d'un club sportif ou d'une équipe dont les résultats ou le travail accompli durant l'année écoulée auront été particulièrement marquants.

Ces candidatures doivent être rentrées pour le 31 janvier 2011 au plus tard à l'adresse figurant au dos du document adéquat téléchargeable, ainsi que le règlement, sur le site de la Commune ou disponible au Service des Sports.



Subsidiation des clubs sportifs

Pour la plupart des clubs sportifs, la recherche de fonds pour assurer leur viabilité représente un travail quasi quotidien. Savez-vous que vous pouvez prétendre à des subsides communautaires et régionaux pour certains types d'activités, d'achats ou de rénovation ?

20^{ème} anniversaire de la campagne « En sport aussi une ardeur d'avance »

Le samedi 23 octobre dernier, la Province de Luxembourg, l'Adeps et la ville d'Arlon célébraient le 20^{ème} anniversaire de la campagne « En sport aussi une ardeur d'avance ».

A cette occasion, une grande fête du sport était organisée sur le site de l'Hydrion à Arlon. En plus d'une partie démonstration/initiation proposée aux familles, une « compétition » inter communes prenait place, dans laquelle des équipes de 6, composées de 2 jeunes, 2 ados et 2 adultes, se mesuraient sur 10 disciplines variées et originales. Parmi ces épreuves, on retrouvait notamment du snag golf, de l'escalade, du tir à l'arc, du basket-ball, de la course, du vtt... Cette journée était vraiment une belle organisation où chacun pouvait y trouver ce qu'il cherchait (compétition ou loisirs). Des épreuves intéressantes, un matériel adéquat et un encadrement qui, en plus d'être compétent, était très sympathique.

Le Centre Sportif Local de la Commune d'Aubange était présent parmi les 12 équipes représentant les 11 communes ayant répondu présent à cette invitation. Même si nous n'avons su briller au classement des points, notre objectif pour cette journée a largement été atteint : nos participants ont découvert des d'activités qu'ils ne connaissaient pas et, surtout, nous avons pu voir tout au long de cette journée un large sourire éclairer leurs visages alors qu'ils se donnaient à fond dans chacune des épreuves. Objectif "sport pour tous" et notion de plaisirs dans le sport atteint.

Encore bravo à nos participants.



Ces demandes d'aides doivent être faites via les formulaires spécifiques et doivent entrer dans toute une série de critères bien définis. Vous pouvez obtenir les renseignements nécessaires auprès de votre Centre Sportif Local (Olivier Biver : 063/38.12.77) ou directement auprès de l'Adeps ou d'Infrasports (pour ce qui est constructions, rénovations,...).

Voici la liste des aides disponibles :

- Subvention pour les activités servant la promotion du sport et la notoriété de la Communauté Française
- Subvention pour l'achat de matériel sportif
- Subvention pour un programme de développement sportif
- Subvention pour l'organisation d'un camp sportif durant les vacances scolaires
- Le prêt de matériel sportif
- Subvention sport de quartier

Allure Libre de Willancourt « Les Cailloux de Viancou »

Le 7 novembre passé, les Centres Sportifs Locaux d'Aubange et Musson se sont une nouvelle fois associés pour organiser l'Allure Libre de Willancourt « Les Cailloux de Viancou ». Et comme l'an passé, cette course hors challenge fut un véritable succès. Malgré le temps exécrable, ce ne sont pas moins de 230 participants qui ont pris le départ pour ces beaux parcours de 5,6km ou de 10,45km, sans compter les marcheurs qui ont ouvert le parcours un peu plus tôt.

Une fois leur effort terminé, les coureurs se sont retrouvés autour d'un bon verre où les commentaires étaient unanimes : bien que particulièrement humides, les circuits sont très agréables et offrent de très jolis points de vue.

Les renseignements et classements de cette Allure Libre sont disponibles sur le site de la Commune d'Aubange.

Encore un grand merci aux nombreux bénévoles pour leur aide précieuse aux ravitaillements, ouverture et fermeture des courses, balisages, bar,



Royale Etoile Sportive Aubange :

Occupation des terrains par la RESA

Terrain A (Match)

Benjamins(2)	Diablotins(4)	Préminimes	Minimes(2)	Cadets	Scolaires	Juniors	Réserves	Premières
Samedi	Match matin	Match matin	Match matin	Match AM	Match AM	Match AM	pas d'équipe	
Dimanche							Match matin	Match AM

Terrain B (Entraînements)

Benjamins(2)	Diablotins(4)	Préminimes	Minimes(2)	Cadets	Scolaires	Juniors	Réserves	Premières
Lundi				18h à 19h30		pas d'équipe		
Mardi		17h30 à 18h30	18h00 à 19h				19h30 à 21h	19h30 à 21h
Mercredi	17h à 18h	18h à 19h			18h à 19h30			
Judi		17h30 à 18h30	18h00 à 19h				19h30 à 21h	19h30 à 21h
Vendredi				18h à 19h30	18h à 19h30			

Salle clémaraï (Entraînements)

Benjamins(2)	Diablotins(4)	Préminimes	Minimes(2)	Cadets	Scolaires	Juniors	Réserves	Premières
Judi		16h à 17h30						
Vendredi	16h à 18h00							
Samedi		09h à 12h						

Le terrain en herbe de clémaraï n'est plus utilisé du fait que l'équipe « scolaires » qui est en association avec Messancy s'entraîne le vendredi à Messancy.

Événements durant la saison :

9/01/2011 : Tournois en salle

14 et 15 mai : Tournois en prairie

En juin : Barbecue

En juillet : stages foot

Cotisations :

85 euros pour le 1^{er} enfant et 60 euros pour les autres enfants d'une même famille.

Les responsables sont :

Rudi Pierrard, tél. : 063/676293, rudi.pierrard@skynet.be

Patrick Weber, tél. : 063/384655, pweber@skynet.be

SI J'APPRENDS À PÊCHER, JE MANGERAI TOUTE MA VIE

41^e campagne d'Iles de Paix 14-15-16 janvier 2011
Comme chaque année à la mi-janvier,
les militants d'Iles de Paix, et leurs fameux modules,
envahiront l'ensemble de la Wallonie.
Ils seront plus de 40 000 à se mobiliser en faveur de
populations défavorisées d'Afrique et d'Amérique latine.



www.ilesdepaix.org

000 - 0000049 - 49

Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors, tout le monde est le bienvenu !

**Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute au niveau zéro !**

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement au lieu de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne rates pas la première séance et le remis de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur aisé d'adopter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de fin de saison sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Courrez mieux, rejoignez !

je cours
pour ma
forme.be

ORGANISATION :
Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson

OBJECTIFS :
niveau 2 = de 5 à 10 km (en 12 semaines)
niveau 3 = de 10 à 15 km (en 12 semaines)

DATE DE REPRISE :
Le jeudi 13 janvier 2011 à 19h au Centre Sportif de Musson
Inscription à partir de 18h30

CONTACT : Olivier BIVER : 0471/46.44.96
Elsa WAUTHIER : 063/67.53.72



Fête des pommes 2010



Plus de 5000 personnes ont foulé le sol de Rachecourt à l'occasion de la fête des pommes.

Une réussite selon les artisans présents lors de cette édition 2010 !

Malgré le coût plus élevé des fruits et les quantités doublées cette année par rapport à 2009, les stocks furent épuisés dès 16h.

Une fête de la qualité et de la diversité aussi. Par exemple ce ne sont pas moins de 162 sortes de fruits que l'association du petit village alsacien de Schalkendorf partenaire jumelé au village de Rachecourt proposait à nos papilles.

A travers les associations locales, de nombreux villageois se sont largement impliqués afin de contribuer à la réussite de l'édition 2010.

Au fil des stands, on pouvait découvrir « le fruit défendu » sous toutes ses formes : le fruit brut ou transformé (pâtisseries, sucreries, bières) et s'exprimant sur divers supports (bois, toile, ...)

Rendez-vous est pris pour l'édition 2011.



Prix Jean LEBON 2010



Le vendredi 24 septembre, dans le cadre des week-ends consacrés aux paysages, Marie-Josée Semes a présenté son livre, fruit de plus 10 ans de pratique de l'aquarelle.

Cette Rachecourtoise a suivi de nombreuses formations à l'académie des Beaux-Arts à Arlon, au Grand-Duché auprès de Josette Schoos et plus récemment, auprès de Roland Palmaerts pour qui elle affiche la plus grande considération.

Sa réputation a dépassé nos frontières. Par exemple : médaille d'or au Salon international de Dijon, médaille de vermeil avec mention à l'académie de Lutèce, à Paris en 2007 et plus proche, de nombreux prix à la « Grange aux arts » à Longwy.

Ainsi, depuis plus de deux ans, avec Jean Pochet, aquarelliste aussi, ils travaillent à la réalisation de ce livre.

On y retrouvera des aquarelles, illustrant ses thèmes préférés : nature, paysages, eau, rêve et famille.

Le livre (136 pages, format 31 x 33 cm, couverture cartonnée) est disponible auprès de Marie-Josée Semes, 147 rue du Haut, 6792 Rachecourt mj-semes@skynet.be). Éditions Mémoire Press. Prix de vente : 38 euros + frais de port.



Déjà primé en 2004, pour son ouvrage « Âmes en peine sur la N88 », Michel Alomène emporte le 21^e prix Jean Lebon destiné à commémorer la mémoire de cet ancien échevin et écrivain. Sa nouvelle « Dans les brumes éthyliques » a reçu la récompense de 1.500 € destinée à l'aider à publier son manuscrit.

Le thème du concours était le vin et le texte de l'Aubangeois y répondait parfaitement.

Le jury composé de Claire Lebon, Maryline Schneider, Arnold Baillieux, Christian Binet, Roland Colleaux, Jean-Luc Geoffroy, Louis Goffin et Paul Mathieu, a encore remarqué les nouvelles de Françoise Daoust, de Robelmont pour « Un certain paradis » et de Jean-Philippe Mathieu, de Fouches pour « Vitis Vinifera » mais sans pour autant attribuer le 2^e prix, prix spécial de 750 €.

Le concours 2011 devra évoquer « une nouvelle historique dans l'époque du XIX^e et/ou XX^e siècle ».

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la bibliothèque Hubert Juin Athus 22, rue Haute - 6791 Athus (au sous-sol de l'Hôtel de Ville)
Tél. : 063/38 20 45
e-mail : bibli.aubange@bibli.cfwb.be

Banquier, le plus beau métier du monde, sous certaines conditions

La Commune d'Aubange, le Centre culturel d'Aubange et les Maîtres de Forges d'Athus ont reçu Éric de Keuleneer le mercredi 10 novembre.

Ce professeur à la « Solvay Brussels School of Economics » (ULB) est aussi administrateur de sociétés telles que Mobistar, Leasinvest Real Estate, Amonis et encore Keytrade Banque et Mediafin.



A l'issue de la conférence le public a eu l'occasion de poser ses questions à M. De Keuleneer.

Celui-ci a pu éclairer les lanternes de chacun sur les dérives du système financier tout en gardant un discours accessible à tous. Sans faux semblants, il nous a parfois rassurés ou effrayés sur les stratégies des institutions financières sans jamais user de la langue de bois.



Inauguration de la nouvelle aile de l'école communale maternelle d'Aix-sur Cloie



Ce bâtiment de deux étages occupé depuis septembre comporte deux nouvelles classes, des toilettes adaptées pour les enfants, d'autres encore pour les personnes à mobilité réduite et un espace consacré aux institutrices.

Construit à l'arrière de l'ancien bâtiment, à proximité de la cour de récréation, il accueille actuellement 29 élèves. Mais on le sait, au fil des mois, ces premières classes ont l'habitude de gonfler avec l'arrivée de nouveaux élèves.

L'ancien bâtiment construit en 1994 devenait bien trop exigu au fil des ans. Avec 62 élèves en primaire, cinq classes occupaient tout l'espace disponible actuellement. Dans l'urgence aussi, un bâtiment préfabriqué avait été installé sur le site.

C'est le directeur du Fonds des bâtiments scolaires André Balon qui a suggéré la possibilité de réalisation de cette aile dans le cadre d'une enveloppe fermée. Moins de trois ans ont été nécessaires pour concrétiser ce projet, hauteur de l'investissement : 320 000 € subsidiés à 88 % par la Communauté française avec un prêt complémentaire au taux attractif de 1,25 % pour le solde.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Sacotralux sous la direction de l'architecte José Spoidenne.

Et si les choses se sont faites rapidement, la qualité n'a pas été négligée. Ces classes répondent parfaitement aux exigences actuelles en y apportant esthétisme et fonctionnalité.



Formation en psychologie et techniques de vente.

Remise d'attestations aux demandeurs d'emploi.

Ce mercredi 08 décembre 2010 en salle du Conseil, Madame Véronique Biordi et Monsieur Dondelinger, notre Bourgmestre, ont personnellement remis les attestations aux candidats.



À l'initiative de l'Agence de développement local d'Aubange, huit demandeurs d'emploi ont été formés sur le site du Factory Shopping. Une opération originale menée en commun par l'Agence de développement local d'Aubange (ADL) et Formation PME Luxembourg (le centre de formation professionnelle en alternance). **Avis aux commerçants : ces candidats motivés seront heureux de vous rencontrer pour un entretien d'embauche. Contactez l'ADL 0477 / 48 08 35 ou au 063 / 38 19 48**

20 ans du Centre Culturel



À l'occasion du 20^e anniversaire de sa création (le 29 mars 1990) le centre culturel d'Athus (Aubange) avait programmé deux rendez-vous d'exception : le vendredi 17 septembre, une première, la présentation officielle, en musique de la prochaine saison et le samedi 18 septembre, un invité d'honneur hors normes Jean-Luc Fonck.

C'est dire si avec cet invité populaire on a fait la fête dans l'ancien cinéma Palace.

Le décor ? L'ancien Palace (appelé aussi le Perbal, parce que cette famille tenait la boutique), un des deux cinémas de l'Athus triomphant à l'ère du fer. La maison avait aussi vu naître Hubert Juin, fleuron littéraire du XX^e siècle.

C'est pourtant le nom de Raymond Dumont, bourgmestre jusqu'à la fin des « eighties », que l'on donna au foyer culturel.

Le Foyer a mis 10 ans pour être reconnu « centre culturel », passé en catégorie 3 en 2005, puis en 2 l'an dernier. Parfois en quête de public, jamais à court d'idées, le centre culturel d'Aubange-Athus a traversé vingt ans sans cesser de se déridier, en virant toujours plus jeune et plus ouvert que jamais...

Longtemps en travaux, le « foyer » a hébergé des spectacles partout : dans le petit café, sous le balcon cloisonné... Aujourd'hui, le centre culturel n'a pas encore trouvé son visage définitif et sa fonctionnalité idéale. Mais la commune y travaille...

Lancé en 1990, le foyer affichait 2.900 entrées en 1994, puis 4.000, 5.300. En 1997, on frisait la barre des 10.000. En 2009, la fréquentation officielle des lieux s'est arrêtée à 22.340.





Décentralisation de Planète J à Aubange :

À partir du mercredi 12 janvier 2011, Planète J ouvrira ses portes à Aubange deux fois par semaine à l'adresse suivante : 3, rue du village, 6790 Aubange (au 1^{er} étage).

Ce local sera muni d'un coin canapés, d'un kicker et de divers jeux qui seront à la disposition des jeunes de 12 ans à 26 ans. Suivant l'attente des jeunes Aubangeois, des ateliers prendront place assez rapidement lors des périodes horaires suivantes :

Les mercredis après midis de 14h à 18h

Les vendredis de 16h à 20h.

L'équipe d'animation de la maison de jeunes est impatiente de rencontrer de nouveaux jeunes pour pouvoir mettre en place des activités à Aubange.

Cinquième édition du tournoi de mini foot de Planète J :

Ce samedi 4 décembre, 10 équipes de mini foot se sont retrouvées pour le 5^{ème} tournoi de Planète J. Des équipes du Grand Duché du Luxembourg, de Bastogne, de France et des communes voisines sont venues se confronter autour du ballon rond. Cette édition s'est déroulée dans la joie, le fair play et la bonne humeur. Les Street boys (à droite) sont l'équipe gagnante.



Marché de Noël d'Aubange :

La seconde édition du Marché de Noël de Planète J s'est déroulée ces 10, 11 et 12 décembre 2010.

Une dizaine de chalets ont été installés sur la place Gigi à Aubange pour abriter de jeunes artistes, la mini entreprise de l'institut Cardijn Lorraine d'Athus, des articles réalisés par les jeunes de Planète J,...

Ce Marché de Noël est un espace convivial et familial avec des concerts, des animations pour les enfants (grimage, tombola, ...) et des artistes de rues.



Défilé chez Mel'Usine :

Le 27 novembre, les jeunes de Planète J ont participé au premier défilé de seconde main du magasin Mel'Usine. Les jeunes ont pu participer aux différentes phases d'habillage, de coiffure et de maquillage pour finir par défiler 3 fois dans la journée.





Inauguration de la nouvelle crèche « Les canetons » à Athus

L'administration communale vient d'inaugurer une nouvelle crèche de 18 places pour bébés rue de l'école à Athus.



Pierre Clinquart, l'échevin de la jeunesse et Anne-Marie Pasteleurs, la présidente du conseil d'administration de l'ASBL « Les poussins » n'ont pas manqué de rappeler le chemin parcouru depuis le 10 juin 1988, lorsque l'ancien préfet, Adelin Gonzail et un groupe de professeurs de l'athénée avaient constitué l'ASBL « Les poussins » qui occupe aussi le bâtiment de la rue Houillon qui a été aménagé en maison d'accueil de l'enfance en 2002. Ces travaux avaient été financés par l'Administration Communale.

A l'époque, cela répondait déjà à une demande pressante de parents.

La directrice, Carine Paternot, nous a appris, que la crèche accueillait 5 enfants dès l'ouverture. Actuellement, ils sont cinq fois plus nombreux avec un taux de fréquentation de 83 %.

Bernard Bonbled, administrateur-délégué de l'ASBL, a dit sa fierté de participer à cette inauguration. En sa qualité de président du comité sub-régional ONE pour la province de Luxembourg, il a rappelé que « l'une des missions de l'ONE, consiste à garantir la qualité de milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés ».

L'immeuble, complètement réaménagé, constitue un bel outil avec un rez-de-chaussée lumineux à souhait et une salle de repos à l'étage.

Un centre de documentation consacré aux sciences humaines et sociales

Les principaux thèmes

- **domaine psycho-médico-social** : handicap, vieillissement, éducation, jeunesse, emploi, sécurité sociale, travail social, psychologie, sociologie, méthodologie, techniques de communication, ...
- **éducation à la citoyenneté mondiale** avec « **Annoncer la Couleur** » : relations Nord-Sud, migrations, coopération internationale, inter culturalité, économie...

Les ressources documentaires

Plus de 3000 documents : ouvrages de références, guides pratiques, dvd et vidéos, revues et magazines, revues de presse thématiques, informations législatives, ...

Un catalogue sur Internet

Recherche en ligne par titre, auteur, thèmes, etc.,... sur l'ensemble du fonds documentaire

www.bibliotheques.province.luxembourg.be

Possibilité d'emprunter tous les documents dans une bibliothèque locale via le réseau provincial.

Des services à votre disposition

- Une consultation en libre accès
- Une aide à la recherche documentaire
- Deux postes de consultation Internet réservés à la documentation
- Une photocopieuse

Ouvert le mardi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le mercredi et le jeudi de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

PROVINCE DE LUXEMBOURG
Département des Affaires Sociales et Hospitalières
Service d'Etudes et de Documentation Sociales
 Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
 Tél : 063 21 27 52 - Fax : 063 21 22 45
 E-mail : seds@province.luxembourg.be



Service d'Etudes et de Documentation Sociales





Pièce de théâtre « Adam et Adolf... question d'humanité »



Le vendredi 17 décembre, la MU d'Athus a programmé la pièce de théâtre « Adam et Adolf ».

Succès au rendez-vous ; la salle était remplie malgré la météo très difficile. Les jeunes ont apprécié la création originale de la troupe « Scen Impossip », avec la participation du Centre culturel de Rossignol-Tintigny.



LE RÉSUMÉ :

Au commencement, La terre était informe et vide : il y avait des ténèbres à la surface de l'abîme, et l'esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux. Dieu dit : Que la lumière soit ! Et la lumière fut. Ainsi en cinq jours, Dieu créa le monde et tout ce qui l'entoure.

Le sixième jour, Dieu dit : « Recherche homme, la trentaine, en bonne santé pour poste de « premier homme de l'humanité » avec CDI à la clé, aucune expérience exigée, le logement et la nourriture sont à charge de l'employeur ».

Ainsi il y eut un candidat : « Adam » puis un autre « Adolf », ce fut le sixième jour.

Coïncé dans une salle d'attente, l'antichambre du jardin d'Eden, ils sont deux, un de trop.

Qui d'Adam ou d'Adolf remportera la grande finale « d'à la recherche du premier homme de l'humanité ? »

Un troupe bien connue dans la région

Adam & Adolf n'est autre qu'une création de la compagnie « Scèn'importe quoi » avec les comédiens Ludovic Gillet et Laurent Theisen (ils étaient à l'affiche de Jeanne d'Arc cet été à Saint-Donat).

L'école de plongée d'Aubange ouvre sa section « plongée adaptée » pour personnes moins valides

Voilà plusieurs années déjà que la LIFRAS (ligue francophone d'activités subaquatiques) est confrontée à des questions auxquelles elle ne pouvait donner de suite favorable : « notre club voudrait accueillir une personne à mobilité réduite, comment peut-on la faire plonger ? »

C'est ainsi, qu'après plusieurs rencontres avec les différents membres du Conseil d'Administration de la Lifras, la nouvelle commission plongée adaptée, présidée par Philippe Koob, a pu voir le jour le 21 mars 2010.

Notre école de plongée, l'EASA d'Aubange, affiliée à la LIFRAS a pu dès lors accueillir ses deux premiers plongeurs moins valides le 16 octobre de cette année à la piscine du Joli-Bois d'Athus.



En effet, après avoir suivi plusieurs formations et participé à plusieurs stages en mer en tant qu'encadrants de plongeurs présentant des contre-indications à la plongée traditionnelle, 4 instructeurs de l'EASA, Freddy Bouvy, Philippe Koob, Myriam Krier et André Schweicher ont obtenu le brevet de moniteur de plongée adaptée. Philippe Koob, licencié en rééducation et en kinésithérapie ainsi qu'en éducation physique aura de plus une approche professionnelle face aux différentes pathologies.

Notre objectif est de permettre à toute personne présentant une invalidité physique au niveau des jambes, des bras ou toute autre pathologie (diabète, malvoyant...) de faire de la plongée adaptée. Ces nouveaux plongeurs feront ainsi partie d'une fédération de plongée « traditionnelle » comme toute personne valide en n'étant plus relégués dans une association sportive pour handicapés.

Nous tenons à remercier notre Bourgmestre, Monsieur Dondelinger, l'échevin des sports, Monsieur Clinquant, le collègue des échevins et



Monsieur Charlier, responsable du centre sportif, qui nous ont permis d'utiliser une partie du bassin de natation du Joli-Bois, tous les samedis de 17 à 18h pour les entraînements de plongée adaptée en piscine. Un « lève-personne » est disponible pour faciliter les mises à l'eau.

Nous vous rappelons également que les entraînements de plongée traditionnelle ont lieu le jeudi de 21 à 22 heures et le samedi de 18 à 19h15. Notre école organise le passage des brevets depuis le plongeur débutant jusqu'au moniteur, ainsi que les brevets de plongée Nitrox.

Pour tout renseignement, que ce soit pour la plongée traditionnelle ou la plongée adaptée, nous nous tenons à votre disposition aux heures et lieu indiqués ci-dessus ou l'adresse suivante : myriam.krier@skynet.be



Harmonie Royale des Sapeurs-Pompiers d'Athus

Concert du 135^{ème} anniversaire

Joué au complexe sportif du Clémaraïs à Aubange le samedi 23 octobre 2010, ce concert constituait le point d'orgue des activités organisées dans le cadre du 135^{ème} anniversaire de l'Harmonie Royale des Sapeurs-Pompiers d'Athus.

Il a permis de rassembler les quatre sociétés de musique de la commune d'Aubange (l'Harmonie Royale des Sapeurs-Pompiers d'Athus, le Cercle Royal Musical d'Aubange, l'Harmonie Royale « Les Échos de la Batte » de Battincourt et les Harmonies de Halanzy) pour ne plus former qu'un grand orchestre de 140 musiciens.

Cet ensemble était composé de 3 hautbois, de 20 flûtes, de 2 bassons, de 37 clarinettes, de 12 sax altos, de 6 sax ténors, de 5 sax barytons, de 9 cors, de 14 trompettes, de 11 trombones, de 8 euphoniums, de 5 basses et de 8 percussions.

Il était placé sous la direction des chefs des quatre harmonies : **Jean-Luc Becker (Athus), Alain Crepin (Aubange), Jean-François Lorgé (Battincourt) et Rudy De Bouw (Halanzy).**

Ces chefs ont dirigé à tour de rôle des œuvres telles que Selections from Grease de Ted Ricketts, Belgian Pictures d'André Waignein, Cry of the Falcon de Kevin Houben ou encore Overture to a New Age de Jan de Haan.

L'invité d'honneur de cette soirée était **Philip Sparke**, compositeur et chef d'orchestre de renommée internationale.

Entre un concert en Asie et un autre en Amérique, Philip Sparke était présent à Aubange pour diriger quelques-unes de ses œuvres. Les 450 spectateurs présents ont notamment pu apprécier Orient Express et Portrait of a City.

Le concert s'est finalement clôturé par March Celebration, une pièce composée spécialement pour l'occasion à la demande de l'harmonie d'Athus. Cette marche reprend un air bien connu dans la province du Luxembourg : le thème principal de la Marche des Chasseurs Ardennais.

On y retrouve également une mélodie interprétée lors des fêtes locales par toutes les sociétés grand-ducales mais aussi par la plupart des harmonies belges proches de la frontière luxembourgeoise : la fameuse marche des moutons, la Hämmelesmarsch.

Ce week-end a été une expérience inoubliable pour tous les musiciens. D'un point de vue musical, jouer dans un ensemble aussi important, travailler des pièces en répétition avec une personnalité telle que Philip Sparke et les jouer ensuite en concert sous sa direction reste quelque chose d'unique et d'enrichissant.

D'un point de vue humain, ce concert a permis de resserrer les liens entre les membres des quatre harmonies et de montrer que les sociétés de musique étaient encore bien vivantes dans la province et particulièrement dans la commune d'Aubange. Il ne reste plus qu'à renouveler cette expérience dans quelques années !

Apprendre la musique

Le solfège est le passage obligatoire pour l'apprentissage d'un instrument de musique. Des cours sont ainsi donnés dans les locaux du Centre Culturel à Athus, en collaboration avec l'académie de musique d'Arlon. Ils sont accessibles dès l'âge de 8 ans. A noter qu'il existe également des cours pour les adultes.

Après une première année de formation, l'élève peut choisir un instrument. Flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, euphoniums ou encore percussions font partie des instruments que l'harmonie d'Athus peut mettre gratuitement à la disposition des élèves à condition que ceux-ci s'engagent à rejoindre les rangs de l'harmonie par la suite.

Mini-pompiers : Depuis 2009, afin de faciliter l'intégration des jeunes musiciens en formation au sein de l'harmonie, ceux-ci

peuvent suivre des répétitions spéciales avec les « mini-pompiers ». L'occasion leur est donnée d'y découvrir les morceaux de l'harmonie et de les travailler à un tempo abordable. Et tout cela dans la bonne humeur avec des jeunes de leur âge.

Renseignements : www.harmonieathus.be - Tél. : 063/371428

A noter dans vos agendas

19/02/11 à 20h00 **Soirée alsacienne** – Réfectoire de l'IMMA

16/04/11 à 20h00 **Concert** – Meix-le-Tige

30/04/10 à 14h00 **Hämmelesmarsch** –
Quartier de la frontière à Athus

28/05/11 à 20h00 **Concert de Printemps** –
Centre Culturel d'Athus



Centre Culturel de la Commune d'Aubange

17 rue du Centre, 6791 ATHUS
Tél. : 0032 (0)63 38 95 73
Fax : 0032 (0)63 38 50 93
E-mail : ccaubange@hotmail.be

THÉÂTRE

RIEZ...C'EST DE FOISSY

Théâtre Royal des Forges



Avec : Richard Clément, Christine Flore, Joël Gérard, Jules Gouverneur, Véronique Guébels, Michèle Toussaint, Stéphane Lesoin

Auteur : Guy Foissy

Mise en scène : Sarah Antoine

Samedi 22 janvier à 20h15

Tarifs : 10€/ 6€ étudiants carte S- chômeurs / 1,25€ ART 27

Durée : 90' – tout public

À travers quinze courtes scènes, des personnages truculents se confrontent sur fond d'écran de télévision. Influencés par le flot d'images et d'informations, entre fiction et réalité où se trouve encore la frontière qui sépare sensibilité, empathie et cruauté ? L'univers de Guy Foissy nous invite à la conscientisation de nos failles par le rire.

FAUT Y ALLER !

Théâtre Pépité



Distribution : Jean-Luc Piroux, assisté de Brigitte Petit

Mise en scène : Félicie Artaud

Date : Vendredi 11 février à 20h15

Tarifs : 10€/ 6€ étudiants- Carte S-chômeurs / 1,25€ ART 27

Durée : 60' - tout public, à partir de 10 ans
Marie, alerte octogénaire, vit seule, en marge de la



Programme du Centre Culturel 1^{er} trimestre 2011

modernité, au milieu de ses poules qu'elle a affublées d'un prénom. Jean-Luc, du haut de ses 17 ans, est, à l'instar de nombreux adolescents, en quête d'identité. De la rencontre improbable de ces deux êtres va naître une amitié sincère et intense, pied-de-nez aux clivages générationnels et sociaux. Une amitié touchante, étonnante autour de plaisirs simples, un clin d'œil à cette « vieille indienne » des temps modernes, un hommage à cette insoumise où se mélangent humour, tendresse et poésie, une performance remarquable et des fous rires !

L'AVAAR

Théâtre des 4 mains (Wallonie) et Théâtre Froe Froe (Flandre)



Prix de la Ministre de la Culture
et coup de foudre de la presse

Avec : Marc De Corte, Anaïs Pétry, Maarten Bosmans, Véronique Decroës, Jérôme Poncin et Leïla Putcuyps

Mise en scène : Marc Maillard
et Maire-Odile Dupuis

Date : Vendredi 29 avril à 20h15

Tarifs : 12€ / 6€ étudiants Carte S-chômeurs / 1,25€ ART 27

Durée : 65' - tout public, à partir de 12 ans

L'Avare de Molière revisité, devient une gigantesque folie, menée tambour battant. Un déluge de gags, des cascades de rire, une énergie démesurée, pas assez d'yeux pour tout voir ni même une seconde de temps pour prendre son mouchoir et s'essuyer les larmes. Il se passe toujours quelque chose quelque part.

Pas de limites, pas de barrières. Le délire au pouvoir. Des marionnettes hideuses et difformes mais tellement expressives, parlantes et sympathiques.

Les musiciens, intimement intégré à l'action, les acteurs, manipulateurs et leur marionnette, se mélangent, s'épaulent, se dissocient, s'affrontent, se donnent sans compter. Un spectacle rare qui laisse stupéfait, aphone, épuisé mais enchanté, sur un nuage.

Théâtre Forum

JUSTICE

Théâtre des Travaux et des Jours



Distribution : Corinne Alexandre, Soumia Bouhalouan, Sébastien Jordens, Anatole Liovine

Mise en scène : Anne-Laure Buffetaud, Patrick Navatte

Date : Vendredi 4 février à 20h15

Tarifs : 10€ / 6€ étudiants
Carte S-chômeurs / 1,25€ ART 27

Durée : 40' + débat – tout public,
à partir de 15 ans

Ce spectacle est un reflet, une approche sensible et humaine, aussi bien des hommes et des femmes de Justice (juges, avocats, greffiers, procureurs...) que des hommes et des femmes qui sont confrontés à ce monde (accusés, témoins, victimes...). Il ne raconte pas une histoire linéaire mais des flashes de situations rencontrées dans un tribunal. Ce théâtre social, interroge, ouvre des portes qui parfois nous semblent trop difficiles à franchir. Ce spectacle d'intervention explique la Justice, tente d'approcher ce monde qui nous paraît souvent incompréhensible, impressionnant, lointain, lance des questions sur son rôle dans notre société.

BAL FOLK ATHUS

Le groupe « Heartlands » accompagné de Gerrie Paulus



Date : Samedi 19 février de 15h à 18h

Anne Vidick et Gerrie Paulus vous proposent un atelier de danses folk, basé sur l'apprentissage de danses irlandaises.

Date : Samedi 19 février à 21h

Venez partager avec tous ces « fous du Folk », la convivialité, la bonne humeur, la musique et la danse...

Tarifs :

Bal Folk : 8€ / gratuit pour les moins de 12 ans / article 27 1,25€

Atelier + repas : 12€ (uniquement sur réservation et paiement 8 jours à l'avance sur le compte d'Eclore)

Atelier + Bal Folk : 18€ (uniquement sur réservation et paiement 8 jours à l'avance sur le compte d'Eclore)



CONCERT

DOC JO & COMPAGNIE

Date : Vendredi 25 février à 20h15

Tarifs : 10€ / 6€ carte s- chômeurs- étudiants / 1,25€ ART 27 -

Durée : 1h30 - Tout public

« Doc Jo » l'homme à l'harmonica est bien un autodidacte qui ne veut ni imiter, ni ressembler à personne... Exigeant avec lui-même, il assemble des notes, des rythmes, il compose, car il a un sens inné de la musique. En compagnie d'une douzaine de musiciens et d'une chanteuse, Doc Jo fera vibrer son public au son des variétés anglaises et françaises, d'anciens et de nouveaux tubes, du Blues, Country, Jazz, Reggae, Folk, Rock, et bien sûr, leurs propres compositions.

ROBIN CARPENTIER

« Lundi amoureux »



1^{er} prix de la Biennale de la Chanson Française

Formation musicale : Chant et guitare : Robin Carpentier, Piano : Mathieu Maron, Guitare : Benoît Bauwin, Basse : Olivier Waterkeyn, Batterie : Jonathan Taylor

Date : Samedi 19 mars à 20h15

Tarifs : 11€ / 6€ étudiants-Carte S-chômeurs / 1,25€ ART 27

Durée : 60' – tout public

« Robin » est le projet personnel en chanson française de Robin Carpentier auteur-compositeur-interprète originaire de Marbehan. Il propose au travers de son album « Lundi amoureux » une chanson innovante et un tout nouveau répertoire. C'est une voix douce et envoûtante, des textes dans la lignée d'Apollinaire, de la poésie et de l'impressionnisme.

LÉA COHEN ET GWENDOLINE SPIES

Deux concerts, deux voix féminines, fortes et fragiles nous donnent à entendre deux univers complètement différents.

Date : Samedi 21 mai à 20h15

Tarifs : 12€ / 6€ étudiants-Carte S-chômeurs / 1,25€ ART 27

Durée : 1h30 - tout public

Léa Cohen nous séduit d'emblée par sa fraîcheur, sa simplicité et la limpidité de sa voix. Artiste complète, auteur-compositeur-interprète, originaire de la région de Verviers mais installée depuis peu dans notre belle Province, est également professeur de musique à l'Académie Royale de Musique d'Arlon. Son joli vibrato accompagne des textes ciselés, universels ou plus intimistes, inspirés des couleurs variées de son jardin intérieur et rythmés par des mélodies entre douceur et bossa nova.

Gwendoline Spies nous invite à partager son univers : le chant lyrique. Cette jeune passionnée de musique classique, originaire d'Arlon, a déjà à son actif un

parcours très dense : piano, chant au sein de la Sonatine d'Arlon, master en chant lyrique, diplômée des conservatoires de Liège et Bruxelles,...

EXPOSITION

SYLVIE HOFFMAN

Date : Du 15 au 22 mai – du lundi au vendredi de 9h15 à 17h

Vernissage : dimanche 15 mai à 15h

Dévernissage : dimanche 22 mai de 14h à 18h

Entrée libre

Sylvie Hoffman, artiste peintre de Messancy, nous dévoilera ses œuvres. En vis-à-vis, nous découvrirons des créations de l'atelier peinture CEC Athus, inspirées par l'esthétique de Sylvie Hoffman.

CINÉMA

Tarifs : adultes 3€/ enfants 1,5€/ ART 27 1,25€

CINÉ CLUB

Goodbye Bafana

Date : 15 janvier à 20h15

Ben X

Date : 1er avril à 20h

Oscar et la dame rose

Date : 2 avril à 19h30

Mr Nobody

Date : 16 avril à 20h15

Micmacs à tire-larigot

Date : 13 mai à 20h15

CINÉ DES 4 JEUDIS

12 hommes en colère

Date : 10 février à 20h15

Un prophète

Date : 17 février à 20h15

Qu'un seul tienne, les autres suivront

Date : 24 février à 20h15 en présence de Michaël Erpelding, acteur arlonais.



Das Experiment

Date : 3 mars à 20h15

CINÉ EN FAMILLE (dès 8 ans)

Fantastic mister fox

Date : 6 mars à 16h

Max et les maximonstres

Date : 13 avril à 18h

CLAP!

PROD. n°	
SCENE	PRISE
DATE	SON
REALISATEUR	
CAMERAMAN	

Le bureau d'accueil des tournages en Province de Luxembourg

Comme vous le savez, notre pays occupe une place de plus en plus importante dans le monde du cinéma. Les nombreux succès de nos producteurs, réalisateurs et comédiens sur la scène internationale sont là pour nous le rappeler !

Afin de valoriser son patrimoine architectural et naturel et de soutenir et développer les activités cinématographiques sur son territoire, la Province de Luxembourg a rejoint celles de Liège et de Namur au sein d'un service destiné à informer les professionnels du cinéma, de la télévision et de la publicité sur les possibilités de décors et la disponibilité de la main d'œuvre spécialisée.

Le nom de cette association regroupant les 3 Provinces est CLAP ! Elle propose une série de services gratuits (repérage, castings, démarches administratives, relais auprès de la presse,...) destinés aussi bien aux producteurs étrangers qu'aux producteurs nationaux.

CLAP ! a ainsi créé une base de données de décors afin de proposer aux réalisateurs des lieux de tournage potentiels dans notre région (une maison, un château, un site naturel, une entreprise, un complexe industriel, un bâtiment administratif, un monument, un hangar, ...).

Que vous soyez un particulier ou une entreprise, il vous est possible de proposer votre bien immobilier comme lieu de tournage. C'est très simple, il suffit de compléter le formulaire sur le site www.cinemawallonia.be (cliquez sur « proposer un décor ») ou contactez Maxime Dechamps au 04/237 97 32.

Dès que CLAP ! recevra votre proposition de décor, Maxime Dechamps prendra rendez-vous avec vous afin de visiter le lieu proposé et ensuite le valider dans la base de données.

Mais si l'envers du décor et les coulisses d'un tournage vous intéressent, vous pouvez également vous inscrire dans notre base de données de figurants, sur le site www.clapwallonie.be (cliquez sur « inscription figurants »).

CLAP ! est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Déchets toxiques

le recyclage ou la santé !

Les maladies dues aux pollutions par les déchets passent le plus souvent inaperçues, on les assimile trop souvent à des facteurs héréditaires ou à la faute à pas de chance.

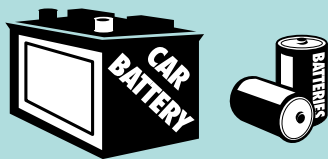
Les conséquences directes et indirectes de cette pollution sur l'homme et sur les autres êtres vivants sont de type allergène (entraîne des allergies), carcinogène (provoque des cancers), mutagène (entraîne des modifications des chromosomes) et tératogène (provoque des malformations).

DIOXINES

Les dioxines sont libérées par la combustion des déchets chlorés (industries et ordures ménagères). Elles ont un effet carcinogène sur les animaux et l'homme. Elles provoquent une grave maladie de la peau, des malformations à la naissance.

La combustion du PVC et des solvants chlorés, par libération de gaz chlorhydriques corrosifs, est d'un grand danger pour l'environnement, surtout s'il brûle à de faibles températures, car il entraîne la formation de dioxines.

MÉTAUX LOURDS



Le Mercure : Il contamine les sols, les cours d'eau et remonte la chaîne alimentaire. Il attaque le système nerveux. Le méthylmercure qui est un de ses composés organiques est tératogène (cf. l'affaire Minamata au Japon où une pollution au mercure entraîna des dégâts cérébraux graves parfois mortels et la naissance d'enfants malformés).

Le Cadmium : Contenu dans certaines piles ou batteries et accumulateurs, ses effets touchent les reins, le cœur, les os...

Le Plomb : Contenu également dans les batteries, il est très pénétrant. Il s'infiltré dans les aliments et donne des douleurs gastriques, des maux de tête, parfois entraîne le coma ou la mort. Il agit sur le système nerveux dont le cerveau et peut affecter le développement mental des nourrissons.

LES SOLVANTS :



Un solvant est un liquide qui a la propriété de dissoudre, de diluer ou d'extraire d'autres substances. Solvants pétroliers, alcools (méthanol, éthanol, glycols...), Cétones (acetone, méthyléthylcétone...), Ethers, ...

A quoi servent les solvants ?

Selon leurs propriétés, les solvants peuvent servir de dégraissants (nettoyage des métaux, des textiles...), adjuvants et diluants (peintures, vernis, encres, colles, pesticides), décapants (élimination des peintures, vernis, colles...), purifiants (parfums, médicaments).

Les risques pour la santé :

Atteinte de la peau ou des muqueuses, atteinte du système nerveux, atteinte cardiaque, atteinte du foie ou des reins, cancérogénicité, effets sur la reproduction.

Abandonnés dans la nature, ces produits toxiques rejoignent les eaux de ruissellement même si ils sont contenus dans des récipients.

Pour exemple le PEHD, à court ou moyen terme, ces différents types de contenus ramollissent ou bien rendent cassant le PEHD. Sous la pression des multiples contraintes mécaniques ces deux types d'attaques chimiques affaiblissent la résistance du récipient.

Les déchets toxiques ne doivent en aucun cas être jetés dans une poubelle classique ou un bac de tri, et encore moins être abandonnés dans la nature.

Ils doivent être collectés ou portés dans une structure qui pourra assurer leur traitement : la plupart des déchets toxiques peuvent être recyclés et valorisés.

Les déchèteries accueillent les déchets, pour les transmettre ensuite à une structure spécialisée dans leur recyclage.

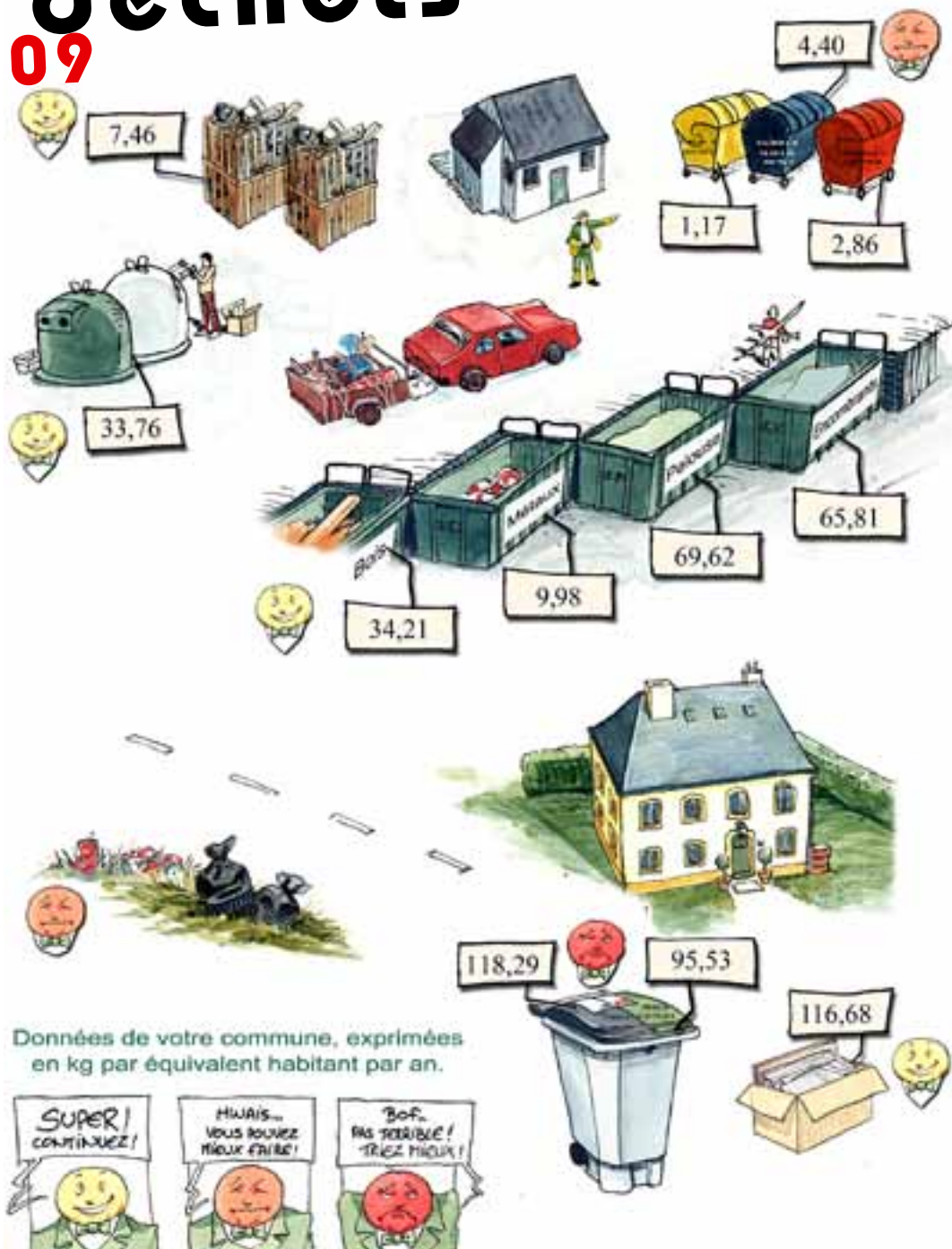
Dans une perspective de développement durable, il s'agit d'éviter l'utilisation des objets ou des produits qui génèrent des déchets toxiques, ou de remplacer les produits ou substances toxiques par des produits écologiques et recyclables.



Tri des déchets

rapport 2009

Analyse des apports au parc à conteneurs, aux bulles à verre et aux collectes en porte-à-porte (papiers-cartons, matières organiques, fraction résiduelle et encombrants)



POINTS FORTS

Les quantités de papiers-cartons se maintiennent à un niveau élevé en 2009 (119 kg/€H). Le verre collecté au parc à conteneurs et dans les bulles des villages reste stable.

Les encombrants valorisables (métaux et bois) collectés au parc à conteneurs et en porte-à-porte ont augmenté pour atteindre 44 kg/€H en 2009.

Au total, cela représente 680 tonnes de matières qui ont été recyclées ou valorisées énergétiquement. Continuez ainsi !

POINT FAIBLE

Au niveau de la collecte séparée par duo-bac, les quantités de déchets organiques et résiduels restent très élevées. La présence d'emballages recyclables a par ailleurs été observée dans la partie grise de nombreux duo-bacs lors des contrôles de tri effectués par le conseiller en environnement.

Pour être recyclés, les emballages recyclables doivent impérativement être déposés au parc à conteneurs.

Soyez vigilants à la qualité de votre tri !

Savez-vous que chaque année, chaque wallon jette à la poubelle 20 kg de denrées alimentaires. Cela représente une perte de 174 € par ménage !

Retrouvez nos conseils et infos dans la brochure « Lutter contre le gaspillage » disponible gratuitement par téléphone au 063 42 00 43 ou sur le site d'idelux : www.idelux-aive.be

Une question ? Une remarque ?
N'hésitez à pas contacter votre conseiller en environnement : Arnaud LEIJDECKERS au 063 42 00 43 – arnaud.leijdeckers@idelux-aive.be





Conseil communaux des 28 juin, 20 septembre, 8 et 29 novembre 2010

SEANCE DU 28 JUIN 2010

Le Conseil communal a :

- Approuvé le compte 2009 de la Fabrique d'église d'Aubange, boni : 6572,72 €.
- Approuvé le compte 2009 de la Fabrique d'église d'Athus, boni : 26.961,53 €.
- Approuvé le compte 2009 de la Fabrique d'église d'Aix-sur-Cloie, boni : 4563,48€.
- Approuvé le règlement redevance relatif aux photocopies réalisées pour les associations de la commune.
La copie au prix coûtant 0,03 € + précision des délais : 8 jours à l'avance.
- Approuvé les montants calculés des avantages sociaux pour l'année 2009.
Montant total : 16.067,70 €.
- Approuvé le projet d'aménagement de la cour de Clémarais.
Estimation : 119.762,17 € TVAC.
- Approuvé l'avenant n°1 des travaux d'aménagement de la rue Cockerill à Athus.
Consiste en la pose d'un nouveau réseau d'égouttage en voirie.
Montant : 42.604,10 € TVAC.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour le marché de financement des dépenses extraordinaires.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour le remplacement des portes d'entrée du centre sportif du Joli-Bois à Athus.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement des greniers de l'Hôtel de Ville d'Athus.
- Approuvé le contrat d'égouttage pour l'assainissement des eaux résiduaires urbaines.
- Acquis deux parcelles à Battincourt appartenant à l'Asbl « Maison des Œuvres Saint-Paul » et accepté une cession à titre gratuit de deux autres parcelles appartenant également à cette Asbl.
- Décidé de vendre des véhicules abandonnés depuis plus de six mois.
- Décidé de participer à la vente de bois groupée du cantonnement d'Arlon.
Estimation totale des lots : 221.320 €
- Pris en charge 8 périodes d'institutrice primaire et 16 périodes de maîtresse spéciale de seconde langue par le Pouvoir organisateur pour l'année scolaire 2010-2011.
- Approuvé la convention entre la Commune et l'ONE dans le cadre de l'engagement du coordinateur ATL (Accueil du Temps Libre).
- Décidé d'octroyer une avance de fond au Royal Sporting Club Athusien pour l'acquisition d'un tracteur/tondeuse pour les terrains B et C. 4000 €.

- Adopté une convention de mise à disposition d'un fonctionnaire provincial en qualité de sanctionnateur dans le cadre de la législation régionale relative aux infractions environnementales.
- Approuvé les points des ordres du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Intercommunale VIVALIA du 29 juin 2010.
- Revu le règlement relatif aux phone-shop et night-shop.
- **Approuvé l'ordonnance relative aux heures de fermeture pour les débits de boissons.**
du dimanche au jeudi, fermeture à 1 heure
Les vendredis et samedis, fermeture à 3 heures.
- Décidé le principe de procéder au recrutement (avec réserve de recrutement) d'un maître nageur pour la piscine communale d'Athus et fixé les conditions de recrutement.

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil communal a :

- Approuvé les comptes et bilan 2009 du CPAS.
- Approuvé la modification du règlement d'ordre intérieur du CPAS en matière d'attribution de l'aide urgente.
- Approuvé le règlement d'ordre intérieur du CPAS pour l'initiative locale d'accueil.
- Approuvé le règlement d'ordre intérieur du CPAS pour les logements d'urgence.
- Adopté une motion de soutien aux Agences Locales pour l'Emploi.
- Adopté une motion de soutien aux familles des travailleurs frontaliers touchées par les mesures prises par le Gouvernement grand-ducal sur les allocations familiales.
- Approuvé les comptes et bilan 2009 de la Commune d'Aubange.
- Approuvé les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire 2010.
- Décidé d'intervenir dans le déficit de la M.R.S. Saint-Antoine, pour l'exercice 2009, à concurrence d'un montant de 9.380,81€.
- Approuvé le budget 2011 de la Fabrique d'église de Rachecourt.
Intervention communale de 9.785,76 €.
- Approuvé le compte 2009 de la Fabrique d'église de Halanzy. Boni 16.183,16.
- Approuvé le compte 2009 de l'église protestante évangélique d'Arlon.
- Approuvé le budget 2011 de l'église protestante évangélique d'Arlon.
- Décidé de reporter l'échéance du remboursement de l'avance de trésorerie de l'ADL au 30 juin 2011.
- Approuvé le projet d'aménagement du chemin des mines de fer.
Zstimation : 270.740,22 € TVAC.
En collaboration avec les Communes de Musson, Gorcy et la Communauté de Communes des 2 rivières (France), projet interreg largement subsidié par la Communauté Européenne.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition de matériel sportif pour la nouvelle salle de gymnastique à l'école communale d'Aubange.
Estimation : 4840 € TVAC.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition d'illuminations du village d'Aubange.
Estimation : 8470,00 € TVAC.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition de 40 poubelles de ville.
Estimation : environ 20.000 € TVAC.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition d'un nettoyeur haute pression pour le service d'incendie.
Estimation : environ 5600 € TVAC.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition de matériel informatique pour la bibliothèque Hachel.
Estimation : 43.850,40 € TVAC.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition de deux bulles à verre souterraines. Estimation : environ 18.000 € TVAC.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation d'un bassin écrêteur à Halanzy, en amont de la rue du Pont.
Estimation : environ 15.000 € TVAC.
- Approuvé le devis Interlux pour la mise en lumière du site Bellevue.
Montant : 40.231,58 € TVAC.
- Approuvé le devis Interlux pour la mise en lumière de l'ancien Hôtel de Ville de Halanzy (3 projecteurs). Montant : 6305,62 € TVAC.
- Approuvé notre projet de candidature dans le cadre du droit de tirage – entretien des voiries 2010-2012.
Rues concernées : rues de l'Athénée ATHUS, Nasfeld à AUBANGE et du Paquis à HALANZY.
- Approuvé le projet d'aménagement de la rue du Village à Aubange dans le cadre du « Plan Escargot 2009 » et Crédit d'Impulsion 2010.
- Désigné les membres du comité d'accompagnement pour le projet d'aménagement de trottoirs à la rue du Village à Aubange dans le cadre du « Plan Escargot 2009 » et « Crédit d'impulsion 2010 ».



- Approuvé le devis pour la sécurisation de la RN88 – carrefours dangereux rues de la Chapelle, de la Pralle et du Pont à Halanzy et rue de Clémarais à Aubange.
Estimation : 170.234,14 € TVAC.
- Acquis des casiers pour la piscine du Joli-Bois. Montant : 4620,44 € HTVA.
- Décidé de prendre à charge du budget communal 6 périodes/semaine de traitement d'enseignant(e) primaire du 1/09/2010 au 30/09/2010 inclus aux écoles communales de l'entité d'Aubange.
- Désigné la Province de Luxembourg pour assurer les missions d'une entité locale du Fonds de réduction du coût global de l'Énergie (FRCE).
Ouverture du droit à la population à recourir à des prêts avantageux pour réduire leur coût global de l'énergie.
- Décidé d'ouvrir un poste d'adjutant volontaire au S.R.I. d'Aubange.
- Décidé de procéder au recrutement de sapeurs pompiers volontaires et fixé les conditions de recrutement.
- Modifié le règlement complémentaire sur la circulation routière pour changement de priorité sur la route P1 SIVRY/AIX-SUR-CLOIE.
- Décidé de mettre en zone 30 le quartier Wosweiler : rues de l'Aurore, des Sapins et de la Brise à ATHUS.
- Approuvé la convention avec l'Etat fédéral relative à la mise à disposition d'un poste de médiateur en sanctions administratives

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2010

Le Conseil communal a :

- **Approuvé les règlements taxes :**
 1. **Impôt des personnes physiques 2011 : 6% (inchangé)**
 2. **Additionnels au précompte immobilier 2011 : 2100 centimes additionnels (inchangés)**
 3. **Night-shop et phone shop 2010-2012 : 2500 €**
- Approuvé les règlements redevances :
 1. **Reprobel 2011 (Bibliothèques) – 1 € par adulte**
 1. **Droit d'emplacements sur les marchés hebdomadaires (divers taux)**
- Approuvé l'intervention communale 2010 dans les frais de fonctionnement de la crèche « Les Poussins ». 72.000 €.
- Approuvé les modifications budgétaires n°1 des services ordinaire et extraordinaire 2010 du CPAS.
- Approuvé la modification budgétaire 2010 de la F.E. de Halanzy.
- Approuvé le plan stratégique et les modifications statutaires de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale INTERLUX du 14 décembre 2010.

- Approuvé la cotisation communale AMU 2010. Montant : 81.170,26 €.
- Décidé de vendre de gré à gré par soumissions cachetées une remorque du Service des Travaux.
- Décidé le principe de faire dresser un projet de sécurisation de la place communale d'Aubange.
- Décidé le principe de confier la gestion de 12 logements communaux à LOGESUD.
- Acquis du mobilier de bureau pour le service jeunesse via le marché global du MET.
Estimation : 5788,5 € HTVA.
- Approuvé l'avenant n°1 relatif au marché de fourniture et de pose de deux pare-ballons et d'une main courante au terrain de football sis rue des Sports à ATHUS.
Total : 4768,61 € TVAC.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition de mobilier et d'équipement pour la ferme de Clémarais à Aubange.
- Approuvé le projet modifié de transformation des vestiaires du club de football de Rachecourt. 266.626,14 € HTVA.
- Approuvé le cahier spécial des charges modifié dans le cadre du projet d'aménagement du chemin des mines de fer.
- Décidé de prolonger le bail emphytéotique entre la Commune d'Aubange et le Tennis Club de Halanzy pour une durée de 10 ans afin de répondre aux exigences de la Région Wallonne dans le cadre du projet de rénovation des terrains extérieurs.

- Approuvé un devis forestier non subventionné dans le cantonnement de Florenville. Montant : 6000 €.
- Approuvé l'avenant n°7 pour les travaux de réfection des façades de l'Hôtel de Ville d'Athus. Montant total : 8553,55 € TVAC.
- Décidé d'installer un système de parlophone pour les 7 appartements du bâtiment communal sis rue Neuve à Athus.
Montant : 2280,85 € TVAC.
- Approuvé un règlement complémentaire à la circulation routière visant à mettre en zone 30 la rue des Hirondelles, rue de Bart Haut, rue Camille Schmit et rue de Kemptgen et rue des Merles à AUBANGE (lotissements SCALCON et THOMAS & PIRON).
- Approuvé un règlement complémentaire à la circulation routière visant à mettre à sens unique une partie de la rue Camille Schmit. à Aubange.
- Approuvé un règlement complémentaire à la circulation routière visant à mettre à sens unique une partie de la rue des Hirondelles à Aubange.
- Approuvé un règlement complémentaire à la circulation routière visant à mettre à sens unique le nouveau tronçon de la rue Mathen à Aubange.

- Approuvé la nouvelle version du Règlement Général de Police et abrogé le règlement précédent (intégration du Décret relatif aux infractions environnementales).
- Décidé de prendre à charge du budget communal 5 périodes/semaine de traitement d'institutrice primaire pour la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 juin 2011 à l'école d'Aix-sur-Cloie.
- Décidé de prolonger le délai de validité de la réserve de recrutement d'employé(e) d'administration contractuel(le) D1 pour une durée de deux ans à dater du 20 décembre 2010.

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2010

Le Conseil communal a :

- Approuvé un règlement taxe sur les établissements publics où l'on danse (dancings) 500 € par mois.
- Approuvé un règlement redevance : exonération de la redevance pour les documents demandés par des administrations fiscales et des organismes de pension.
- Approuvé le budget 2011 de la Fabrique d'église d'AIX-SUR-CLOIE.
intervention communale : 8716,28 €
- Approuvé le compte 2009 de la F.E. de BATTINCOURT. Boni : 3884,58 €.
- Approuvé les points mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale VIVALIA du 14 décembre 2010.
- Approuvé les points mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale SOFILUX du 14 décembre 2010.
- Approuvé les points mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des intercommunales IDELUX et AIVE du 22 décembre 2010.
- Approuvé le projet de rénovation de la rue de l'Athénée à ATHUS, de la rue Nasfeld à AUBANGE et de la rue du Paquis à HALANZY dans le cadre du droit de tirage 2010-2012.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'équipement de la nouvelle bibliothèque d'ATHUS.
- Approuvé le cahier spécial des charges modifié pour l'aménagement du parc informatique de la nouvelle bibliothèque d'ATHUS.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour la mission coordination sécurité-santé pour tous les chantiers communaux.
- Acquis deux armoires frigorifiques pour la salle polyvalente et la salle « La Harpaille » à AUBANGE.
- Approuvé le plan triennal de travaux 2010-2012 modifié.
- Décidé le principe d'adhérer au plan d'intervention psychosocial PIPS (SPF Santé Publique) dans le cadre du Plan d'urgence.



ETAT CIVIL

Naissances

LARIVIÈRE Chiara 12/08/10
 RODRIGUES DE MONTES NEVES Francisco 15/08/10
 SCHMITZ Mehdi 24/08/10
 HENNICO Maëlllys 24/08/10
 AREND Lenny 25/08/10
 SCHOCKMEL Clara 30/08/10
 PERIN Léo 31/08/10
 BODELET Robin 1/09/10
 UGOCCIONI Lorenzo 2/09/10
 AHADJI Toku Daniel 10/09/10
 BYTYQI Diar 12/09/10
 BRASSEUR Théo 12/09/10
 PONCELET Erwann 13/09/10
 OUASSAL Sofia 13/09/10
 DAHM Chloé 13/09/10
 DE BLEECKER Loria 15/09/10
 MARQUES FERREIRA Lara 17/09/10
 RIBEIRO DE ALMEIDA Gabriel 19/09/10
 DOLFINI Tom 21/09/10
 ELMADKOUK Sofiane 30/09/10
 LOTH Assia 4/10/10
 GODENNE Louka 4/10/10
 BASTIN Noam 5/10/10
 BADI Margot 11/10/10
 VAN INDERDAEL Latika 11/10/10
 ETTAOUSSI Ismaïl 12/10/10
 MARÉCHAL Romane 13/10/10
 RODRIGUE Zoé 14/10/10
 DI TULLIO Lily 17/10/10
 PENOT Dawn 17/10/10
 HERMAN Rosa 19/10/10
 STANCIU Emma 21/10/10
 GELOGAEV Hamid 23/10/10
 CLAISSE Romane 24/10/10
 NIQUE Léa 26/10/10
 DZURLIC Samra 28/10/10
 TINA Nessa 29/10/10
 STASSART Elisa 31/10/10
 DEIBER Jade 4/11/10
 AJDAROVIC Anida 4/11/10
 RODRIGUES ANTUNES Lucas 5/11/10
 NETO PEREIRA Lucas 6/11/10
 COCUMERI Alessio 7/11/10
 DELOBBE Emilie 7/11/10
 HAFNER Mathys 9/11/10
 NOU Léa 10/11/10
 HENOUMONT Sarah 11/11/10
 CRAVOISIER Maëli 11/11/10
 BOSSELER Thibaut 12/11/10
 COLAS Antoine 12/11/10

FOIDART Lilou 13/11/10
 GILLET Mandy 16/11/10
 LECLERC Cyril 18/11/10
 FRANTZEN Léna 18/11/10
 WATRIN Jonas 21/11/10
 BLANCHET Justin 28/11/10
 CAKAJ Elsa 29/11/10
 LEROY Jules 1/12/10
 DELBUSHAYE Nathan 10/12/10

Mariages

04/09/10 BASTIN Cédric
 et GROGNUZ Aurélie
 04/09/10 THOMAS Matthias
 et SAIVE Nathalie
 04/09/10 MOREAU Mathieu
 et EPPE Aurélie
 04/09/10 VAN PARYS Jean-François
 et BENEDEK Eva
 18/09/10 VERHAEGEN Grégoire
 et BÖMCKE Elisabeth
 18/09/10 HARTERT Jean-Christophe
 et PONCELET Cécile
 18/09/10 FERNANDES MARQUES Ricardo
 et FONTES FONSECA Susana
 25/09/10 TEIXEIRA DE CARVALHO Bruno
 et AFONSO BARBOSA Diana
 02/10/10 BLAISE Jérôme
 et THIENPONT Inge
 02/10/10 BELACCA Patrick
 et WILWERTH Sandrine
 09/10/10 NATIQ Ali
 et HABBAZ Naïma
 09/10/10 BACK Daniel
 et MORÉ Marylenn
 16/10/10 RASKIN Danny
 et LAZARUS Martine
 23/10/10 CHARLES Robin
 et LAMBERT Marie-Flore
 23/10/10 AGU Kenneth
 et ONDOA EBOGO Elisabeth
 30/10/10 SIMÕES DA SILVA Bruno
 et LOPES SEMEDO Cidália
 13/11/10 BRICE Patrice
 et THILL Fabienne
 27/11/10 VICENZI Gérald
 et ABSIL Marguerite
 27/11/10 GILLET Jean-François
 et FOIDART Aurore
 11/12/10 GAUTHIER Fabien
 et REISDORFF Véronique
 11/12/10 DOS SANTOS Alvaro
 et MEDINA DA CRUZ Gregória

Décès

05/09/10 JUNKER Jeanne, 72 ans,
 épouse LEBLANC André
 11/09/10 LORANT Jacques, 71 ans,
 époux NIZETTE Huguette
 13/09/10 PRUNIER Marcel, 82 ans,
 époux BARRETEAU Colette

14/09/10 HERREGODS Edith, 55 ans,
 veuve SCHOENTGEN André
 15/09/10 YANS Marcel, 90 ans
 18/09/10 KINKIN Jacqueline, 79 ans
 20/09/10 MAUER Claude, 61 ans,
 époux LOMMEL Hélène
 21/09/10 RITS Emilie, 97 ans,
 veuve BACK Emile
 23/09/10 MIGNON Jeanne, 90 ans,
 veuve ZAMPIERI Jean
 24/09/10 BURHIN Roger, 88 ans,
 veuf LESPAGNARD Andrée
 25/09/10 SCHLEICH Vinciane, 39 ans
 27/09/10 SCHALLENBERGH Daniel, 63 ans,
 époux WARCKEN Lucette
 28/09/10 COTIN Jeanne, 84 ans,
 veuve GUELF René
 01/10/10 HANS Patrice, 57 ans
 03/10/10 HEINTZ Charles, 56 ans,
 époux THEISEN Marie-Louise
 06/10/10 LEONARD Berthe, 79 ans,
 veuve LICK Louis
 06/10/10 JONETTE Abel, 77 ans,
 veuf CARÈME Marie
 09/10/10 GUILLAUME Yvette, 88 ans,
 veuve THINES Joseph
 11/10/10 ARENDT Eudolie, 91 ans,
 veuve WAGNER Dominique
 11/10/10 VAN OPDENBOSCH Jacques,
 76 ans, époux MARGUE Jeanne
 18/10/10 ROBERT René, 78 ans,
 époux LAFFINEUSE Josée
 19/10/10 THIRY Serge, 73 ans,
 époux SANCOVA Bertha
 21/10/10 BINTZ Antoinette, 86 ans,
 veuve NININ Maurice
 22/10/10 BAIJOT Robert, 77 ans,
 époux BAUDE Lucienne
 30/10/10 VAN PUYENBROECK Maria,
 93 ans, veuve BRIEL André
 31/10/10 HUSTIN Isabelle, 48 ans,
 veuve ALLARD Dominique
 01/11/10 DEBOT Roger, 84 ans,
 veuf ROSMAN Gilberte
 06/11/10 DHONT Marie, 62 ans,
 épouse GUILLAUME Albert
 06/11/10 LAFFINEUSE Jeannine, 55 ans,
 épouse LOUPPE Jacky
 12/11/10 PIERRE Renée, 88 ans,
 veuve HAMES François
 16/11/10 BACK Jean, 83 ans,
 époux MARSEAUT Marcelle
 20/11/10 VELTRI Emile, 79 ans,
 époux EYSCHEN Susanna
 22/11/10 BAILLEUX Robert, 73 ans,
 époux BUCHIN Hélène
 23/11/10 BARBE Yvon, 73 ans,
 époux SPIRLET Nicole
 23/11/10 SCHROBILTGEN Christian,
 71 ans, veuf CAUDRON Marcelle
 25/11/10 KAYSER Clémentine, 74 ans,
 épouse HAUFFMAN Albert
 25/11/10 CHARRET Joscelyne, 57 ans
 02/12/10 HALBARDIER Josy, 66 ans,
 épouse DE SOUZA Charlotte
 03/12/10 CORCORAN Linda, 58 ans,
 épouse SCHILTZ Cédric
 15/12/10 SCHUMERS Jean, 68 ans

